

Bilan démographique 2024

Au 31 décembre 2024, la Polynésie française compte 279 500 habitants et augmente de 0,05 % sur un an, soit la plus faible hausse observée depuis 1983 (hors pandémie). Au cours des dernières années, la croissance démographique a fortement ralenti, sous l'effet de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population. En 2024, le nombre de naissances est le plus faible jamais observé avec 3 270 bébés nés au *fenua*, soit un indice conjoncturel de fécondité de 1,7 enfant par femme.

Une croissance démographique en baisse

La population de Polynésie française est estimée à 279 500 personnes au 31 décembre 2024 et croît de 0,05 % par rapport à l'année précédente. Ce taux d'accroissement s'inscrit dans une tendance en baisse puisque le rythme de croissance annuel était plus élevé auparavant : + 0,3 % entre 2017 et 2020 et + 0,6 % en 2016.

La croissance démographique a deux composantes, l'une relative à la dynamique interne de la population (les solde et accroissement naturels liés aux naissances et aux décès) et l'autre relative aux migrations (les solde et accroissement migratoires liés à l'émigration et l'immigration).

En 2024, 3 270 enfants sont nés vivants de mères résidentes en Polynésie française et 1 832 personnes sont décédées. Le solde naturel, autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 438 personnes.

celui de 2021 lors de la pandémie, les naissances continuent à décroître et les décès à augmenter.

Le taux d'accroissement naturel, correspondant à la croissance de la population liée au solde naturel pendant une année, est en baisse depuis de nombreuses années, passant ainsi de 1,5 % en 2002 à 0,5 % en 2024. Il est donc similaire à celui observé pendant la pandémie. Ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité).

Le solde migratoire estimé entre les recensements de la population de 2017 et de 2022 est déficitaire d'environ 1 350 individus par an.

L'accroissement de la population de Polynésie française est inférieur à celui de la France hexagonale (+ 0,25 %).

Un vieillissement rapide de la population

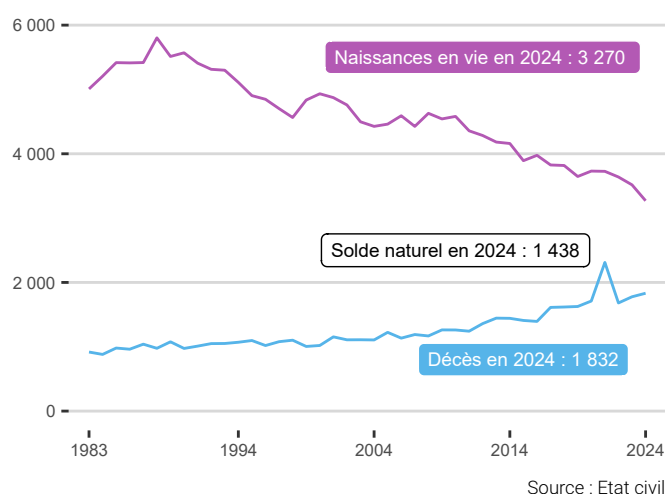
Au cours des deux dernières décennies, la population de Polynésie française a augmenté de 28 200 habitants. Elle était de 251 300 habitants en 2004, contre 279 500 en 2024. Indépendamment de l'accroissement de la population, la structure se modifie avec une baisse significative de la part des plus jeunes au profit des plus âgés.

La population de plus de 65 ans croît de plus en plus rapidement, alors que la population de 15 à 64 ans stagne et celle de moins de 15 ans diminue (respectivement + 4,9 %, + 0,0 % et - 2,3 % entre 2023 et 2024). En effet, on observe depuis 2017 une baisse du nombre de personnes de moins de 65 ans, elles étaient 253 400 en moyenne en 2017 et elles ne sont plus que 248 800 en 2024.

Cette modification structurelle de la pyramide des âges a un impact global sur la société et la demande en établissements pour jeunes et plus âgés (école, structure de soins, structure médico-sociale d'accompagnement des personnes âgées, etc.).

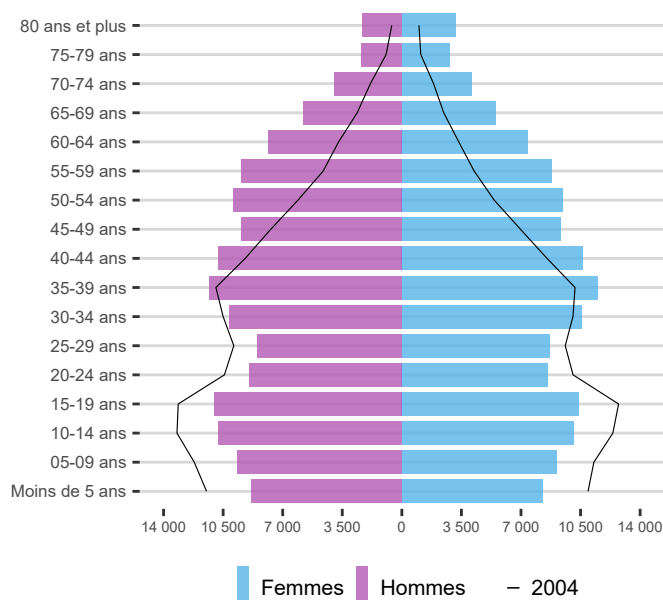
La population de Polynésie française reste plus jeune que la moyenne française. En effet, 11 % de la population ont 65 ans ou plus en Polynésie française, contre 22 % en France hexagonale (y compris les DOM).

Fig. 1. Evolution du solde naturel et de ses composantes



En baisse régulière, le solde naturel a chuté en 2021 sous l'effet de la hausse des décès due à la crise sanitaire (Covid-19). Il s'est redressé en 2022 et 2023, mais reste inférieur aux soldes naturels observés auparavant. En 2024, le solde naturel est comparable à

Fig. 2. Pyramide des âges au 31 décembre 2024 et 2004



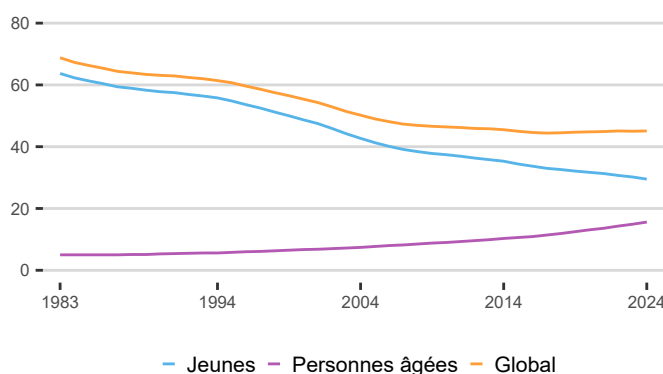
Source : RP - Etat civil

Un rapport de dépendance en hausse

Le rapport de dépendance global est composé de la population des jeunes (moins de 15 ans) et des personnes âgées (de 65 ans et plus), rapportée à la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Avec la baisse du nombre de jeunes, le rapport de dépendance des jeunes diminue depuis les années 80. À l'inverse, avec l'augmentation de l'espérance de vie et du nombre de personnes âgées, le rapport de dépendance des seniors augmente. Le rapport de dépendance global augmente donc, depuis 2012, du fait d'une hausse rapide du nombre de personnes âgées et s'accélère depuis 2018.

En 2024, pour 100 personnes de 15 à 64 ans, il y a en moyenne 29,5 jeunes de moins de 15 ans, contre 13,2 de plus en 2004. Le rapport de dépendance des personnes de 65 ans et plus est de 15,6 en 2024, alors qu'il était deux fois moins important en 2004 (7,4 personnes âgées de 65 ans et plus, pour 100 personnes de 15 à 64 ans). Au global, il y a donc 45,1 personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus, pour 100 personnes de 15 à 64 ans.

Fig. 3. Evolution du rapport de dépendance global, jeunes et personnes âgées



Source : RP - Etat civil

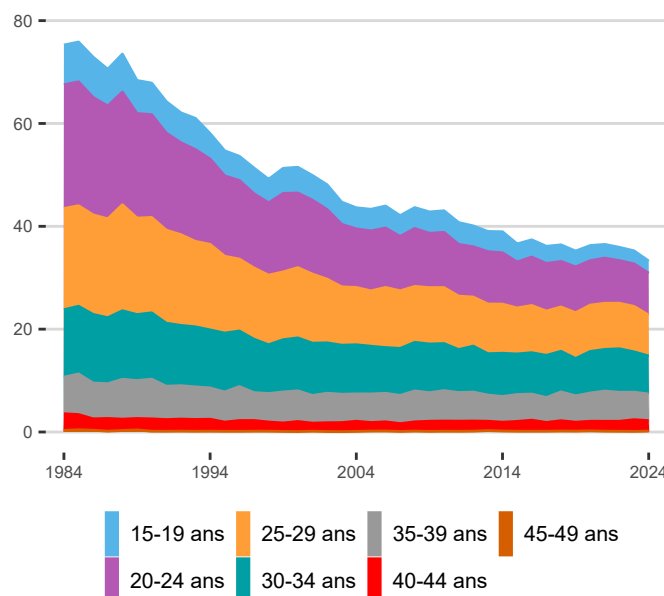
Les naissances diminuent de 7 % entre 2023 et 2024

En 2024, 3 324 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 270 bébés nés en vie, soit un taux de natalité de 11,7 naissances pour 1 000 habitants. Les naissances sont de moins en moins nombreuses depuis plusieurs décennies et se replient en 2024 à un point historiquement bas. Les naissances sont en 2024 inférieures de 7 % à 2023, de 21 % à leur niveau de 2014 et de 26 % par rapport à 2004. Cette baisse importante du nombre de naissances s'observe également en France hexagonale ainsi que dans de nombreux pays du monde.

1,7 enfant par femme en 2024

En 2024, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,7 enfant par femme. Après avoir été supérieur à l'ICF de France hexagonale jusqu'en 2012 puis inférieur, l'ICF de Polynésie française est comparable en 2024. L'ICF polynésien baisse depuis plusieurs décennies, notamment entre les années 80 et la fin des années 90. Cette baisse s'est poursuivie plus modérément jusqu'en 2021. En effet, l'ICF était de 2,2 enfants par femme en 2002, puis a diminué continuellement jusqu'en 2024 pour atteindre 1,7. Pour mémoire, dans l'hypothèse d'un solde migratoire nul et d'un taux de mortalité stable, un ICF de 2,1 enfants par femme assure le renouvellement des générations et permet ainsi de maintenir la population à un niveau stable. L'indice conjoncturel de fécondité mondial est également en baisse, il était de 3,3 en 1990, de 2,8 en 2000 et n'était plus que de 2,3 en 2021. Dans l'Union européenne, l'ICF était de 1,5 en 2022.

Fig. 4. Evolution du taux de fécondité pour 100 femmes par groupe d'âge



Source : RP - Etat civil

L'âge moyen à l'accouchement poursuit sa hausse

Le nombre de femmes en âge de procréer baisse depuis 2015, après une augmentation importante sur les trois décennies précédentes. Cependant, la baisse du nombre de naissances s'explique également par une baisse de la fécondité, autrement dit le nombre de naissances par femme en âge de procréer. En 2024, le taux de fécondité est de 47 enfants pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Il était de 50 en 2023 et de 65 en 2004. Auparavant, les femmes les plus fécondes avaient entre 20 et 34 ans. Toutefois, les classes d'âge les plus concernées par la baisse de la fécondité sont ces dernières, jusqu'à - 29 % en 20 ans pour les femmes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans.

Les taux de fécondité des femmes de 35 ans et plus sont plus stables ou en augmentation dans certaines classes d'âge. En effet, le taux de fécondité des femmes de 35 à 39 ans était de 53 enfants pour 1 000 femmes en 2004 et il est de 52 en 2024.

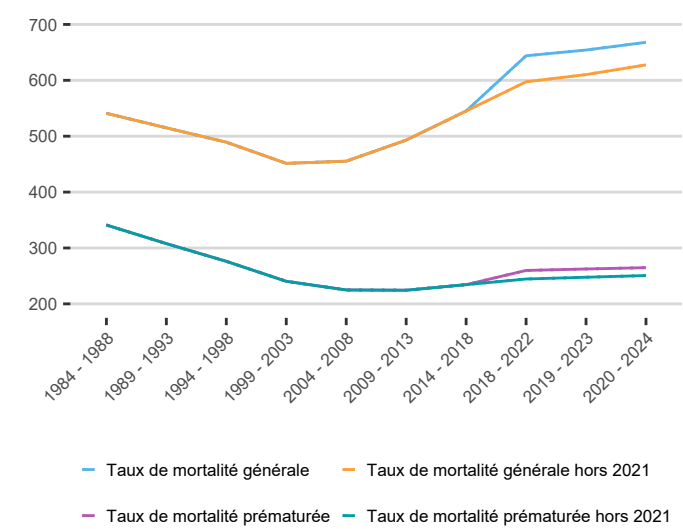
Ces taux de fécondité sont liés à l'augmentation régulière de l'âge moyen des mères à la naissance depuis plusieurs décennies. Il atteint 29,3 ans en 2024, soit 1,9 an de plus que 20 ans plus tôt.

Depuis 20 ans, la part de naissances de mères de moins de 18 ans a diminué passant de 4,1 % en 2002 à 1,7 % en 2021. Néanmoins, les naissances de mères mineures ont augmenté entre 2021 et 2023 passant ainsi de 1,7 % des naissances à 2,8 %. En 2024, le nombre de naissances de mères mineures a de nouveau légèrement diminué pour atteindre 2,1 % des naissances, soit 71 naissances.

Le nombre de décès augmente de 2 % entre 2023 et 2024

Au cours de l'année 2024, 1 832 résidents sont décédés en Polynésie française. Le nombre de décès annuels est en hausse (hors pandémie de 2021). Du fait du vieillissement de la population avec l'arrivée nombreuse de personnes à des âges de forte mortalité, la tendance du nombre de décès est en hausse.

Fig. 5. Evolution des taux de mortalité générale et prématurée pour 100000 habitants lissés sur 5 ans



Source : RP - Etat civil

Sur la période 2020-2024, le taux de mortalité est de 668,0 décès pour 100 000 habitants. Au plus bas, sur la période 1999-2003, il était de 451,4. La mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans, est toujours légèrement en hausse depuis la période 2008-2012. Elle passe de 217,3 décès de personnes de moins de 65 ans pour 100 000 habitants du même âge à 264,8 sur la période 2020-2024. Les tendances à la hausse de la mortalité se poursuivent également en dehors du point historiquement haut de 2021.

La mortalité infantile de nouveau en baisse

En moyenne sur la période 2020-2024, 16,4 enfants nés en vie sont décédés chaque année avant leur premier anniversaire, soit un taux de mortalité infantile de 4,6 décès d'enfants de moins de 1 an pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité infantile a baissé drastiquement depuis la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2010. Il passe de 18,9 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1985-1989 à 5,4 sur la période 2007-2011. Après une légère augmentation jusqu'en 2015-2019, le taux de mortalité est de nouveau en baisse.

Une espérance de vie de 79,1 ans pour les femmes et de 74,5 ans pour les hommes

En 2024, l'espérance de vie à la naissance est de 79,1 ans pour les femmes et de 74,5 ans pour les hommes. L'espérance de vie de 2024 correspond au nombre moyen d'années que pourrait s'attendre à vivre la population si elle était soumise toute sa vie aux conditions de mortalité de 2024. En 2021, l'espérance de vie avait fortement diminué du fait de la pandémie et de l'augmentation de la mortalité (- 2,5 ans pour les femmes et - 3,0 ans pour les hommes). Du fait de sa forte hausse en 2022 et de sa stabilisation en 2023 et 2024, l'espérance de vie à la naissance est maintenant légèrement supérieure à celle d'avant la pandémie.

Malgré les fluctuations de l'espérance de vie, l'écart entre celle des femmes et des hommes reste relativement stable dans le temps. L'écart est de 4,7 années en faveur des femmes en 2024, elle était de 4,4 en 2023. Il est compris entre 4 et 5 ans depuis de nombreuses années.

En 2024, en France, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,6 ans et celle des hommes de 80,0 ans, soit respectivement 6,5 ans et 5,5 ans de plus qu'en Polynésie française.

TABLE 1. Evolution de l'espérance de vie par âge et sexe

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
1990	67,1	66,3	48,4	29,9	13,7	72,8	72,0	53,5	34,4	17,9
2000	70,9	70,0	52,1	33,5	16,8	75,3	74,3	55,8	36,6	18,9
2010	72,7	71,8	53,4	34,7	18,0	77,8	76,8	58,1	38,8	20,9
2020	74,4	73,4	54,6	35,7	18,7	78,7	77,8	58,9	39,5	21,6
2021	71,4	70,4	51,8	32,9	16,4	76,2	75,3	56,5	37,3	19,8
2022	74,8	73,8	55,3	36,5	19,2	78,9	77,9	59,1	39,8	22,0
2023	74,5	73,5	54,9	36,1	19,0	78,9	77,9	59,2	40,1	22,7
2024	74,5	73,5	54,9	36,7	19,4	79,1	78,2	59,5	40,2	22,3

Source : RP - Etat civil

Des mariages plus tardifs et moins nombreux

En 2024, 1 137 mariages ont été célébrés en Polynésie française dont 1 109 entre personnes de sexes différents et 28 entre personnes de même sexe. L'année 2020 a été marquée par une baisse historique du nombre de mariages. Le rebond observé en 2021 et 2022 s'estompe en 2023 et 2024. En effet, ces deux dernières années confirment le nombre de mariages à la baisse observé avant la pandémie en 2020. Après une augmentation du nombre de mariages jusqu'en 2012 avec 59 mariages pour 10 000 habitants, il diminue progressivement pour atteindre seulement 40 en 2023 et 41 en 2024.

Si le mariage est moins fréquent qu'auparavant, il est aussi plus tardif. En 2024, l'âge moyen au premier mariage est de 36,5 ans pour les femmes et 38,4 pour les hommes. Depuis 20 ans, il a augmenté de 5,9 ans chez les femmes et de 4,6 ans chez les hommes. Les femmes continuent donc de se marier plus tôt que les hommes, même si l'écart se réduit.

Avant leur union, les mariés étaient le plus souvent célibataires (89 % d'entre eux), pour les autres 10 % étaient divorcés et 1 % veuf.

TABLE 2. Chiffre clés

	Polynésie française 2024	France 2024 (Hexagone + DOM)
Population au 31 décembre (milliers)	279,5	68 606
Accroissement de la population (%)	0,05	0,25
Part des 65 ans et plus (%)	11	22
Naissance en vie (nombre)	3 270	663 000
Indice conjoncturel de fécondité (enfant par femme)	1,7	1,6
Age moyen des mères (années)	29,3	31,1
Décès (nombre)	1 832	646 000
Espérance de vie à la naissance (années)		
Hommes	74,5	80,0
Femmes	79,1	85,6
Mariages (nombre)	1 137	247 000

Source : RP - Etat civil et INSEE

Définitions

Espérance de vie : représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : équivaut au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

Rapport de dépendance : correspond au nombre de personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus, pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès sur la population moyenne.

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre de décès d'enfants de moins d'un an sur les naissances vivantes.

Taux de mortalité prématurée : rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Bibliographie

Julie PASQUIER, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1457 (décembre 2024) *Bilan démographique 2023*

Julie PASQUIER, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1401 (mars 2024) *Bilan démographique 2022*

Charly BODET, Eric MIGNARD, Julie PASQUIER, Point Référence de la Polynésie française n° 1396 (février 2024) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2022*

Julie PASQUIER, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1325 (mai 2022) *Bilan démographique 2021*

Télécharger les données

Toutes les données et les données complémentaires

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1482
Auteur de la publication	Julie PASQUIER
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Philippe LIOU
Dépôt légal	Mai 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370